



Definition du clos et du couvert pour des clôtures

Par **OURAGAN95**, le **07/05/2016** à **19:21**

Bonjour,

J'ai deux locaux commerciaux entourés par une clôture de grillage et pierre avec accès par des portes métalliques réservées à leur exploitation.

Les locataires me demande de remettre en état ces murs prétendant que je leur doit le clos et le couvert; ce qui est mis textuellement dans le bai commercial.

Pour moi cette définition s'adresse uniquement au bâtiment et non à la clôture qui entoure leurs cours.

Pourriez-vous m'apporter quelques précisions.

Respectueusement